

Délibération n° 11	Conseil Municipal du 5 décembre 2016
<b>FINANCES</b>	Domaine de compétence : 7.1 : Budget
Objet : Décision Modificative n°1 - Budget Annexe Assainissement	
Rapporteur : Monsieur le Maire	
Synthèse de la délibération :	Décision Modificative n°1 - Budget Annexe Assainissement

Vu la délibération n° 26 du 7 avril 2016 approuvant le budget primitif 2016 du Budget Annexe Assainissement,

Il convient de modifier les crédits budgétaires de ce budget comme suit :

Ch - Article	Fonction	Libellé	Montant
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES</b>			
65 - 658		Charges diverses SIVOM	11 000,00 €
011 - 6228		Divers contrôles des installations d'assainissement,	-11 000,00 €
<b>TOTAL :</b>			<b>0,00 €</b>

**Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver ces modifications.**

Le rapport est adopté à l'unanimité par 31 voix pour